

INFORMEZ-VOUS SUR VOS DROITS EN CAS D'INTERACTION AVEC L'ICE

KNOW YOUR RIGHTS

QUAND L'ICE EST À VOTRE DOMICILE:

- Restez calme et n'essayez pas de vous enfuir.
- Ne leur ouvrez pas la porte. Demandez aux agent.e.s s'ils/si elles ont un mandat signé par un.e juge.
- S'ils/Si elles répondent oui, demandez à voir la signature du/de la juge. (Un « mandat administratif d'expulsion », ou mandat délivré par l'ICE, ne confère pas à l'ICE le pouvoir d'entrer dans un domicile.)
- Si l'ICE ne dispose pas d'un mandat signé par un.e juge, dites : « Je ne vous autorise pas à entrer ».
- Si l'ICE entre par la force, n'intervenez pas et ne résistez pas.
- Si la situation le permet, prenez des notes sur les noms des agent.e.s, leurs numéros de badge, ce qu'ils/elles emportent ou les personnes qu'ils/elles arrêtent. Vous avez le droit de filmer les agent.e.s tant que vous ne gênez pas leur intervention.

Limitez vos risques: Restez calme. Ne tentez pas de fuir, ne résistez pas et n'entrez pas l'action des agent.e.s. Ne leur mentez pas, ne leur présentez pas de documents falsifiés. Veillez à ce que vos mains soient bien visibles.

SI ON VOUS INTERROGE SUR VOTRE STATUT D'IMMIGRATION:

- Vous avez le droit de garder le silence et de ne pas répondre à leurs questions. Tout ce que vous direz pourra être retenu contre vous devant un tribunal.
- Si vous n'êtes pas citoyen.ne des États-Unis et que des agent.e.s de l'immigration vous demandent vos papiers, vous devez leur montrer si vous les avez sur vous.
- Si un.e agent.e de l'immigration vous demande la permission de vous fouiller, vous avez le droit de refuser. Une fouille ne peut être effectuée qu'avec votre consentement ou en cas de motif raisonnable. Si on essaie de vous fouiller sans votre autorisation, ne résistez pas.
- Si vous avez plus de 18 ans, veillez à toujours avoir vos papiers sur vous. Si vous ne les avez pas, dites à l'agent.e que vous souhaitez garder le silence ou consulter un.e avocat.e avant de répondre aux questions.

SI VOUS ÊTES DÉTENU.E PENDANT QUE VOTRE DOSSIER EST EN COURS:

- Vous avez le droit d'appeler un.e avocat.e ou votre famille si vous êtes détenu.e, et vous avez le droit à ce qu'un.e avocat.e vienne vous assister.
- Vous avez le droit d'être accompagné.e par votre avocat.e lors de toute audience devant un.e juge de l'immigration.

SI L'ICE VOUS ARRÊTE:

- Dites que vous souhaitez garder le silence et voir un.e avocat.e. Vous n'êtes pas obligé.e de répondre aux questions concernant votre lieu de naissance, votre citoyenneté ou la manière dont vous êtes entré.e dans le pays.
- Vous avez le droit de contacter votre consulat ou de demander à ce que l'ICE les informe de votre mise en détention.
- Vous avez le droit de consulter un.e avocat.e, mais vous n'avez pas droit à un.e avocat.e commis.e d'office gratuit.e si vous n'avez pas les moyens d'en engager un.e. Vous pouvez demander une liste des options gratuites ou à faible coût.
- Demandez des copies de vos documents d'immigration.

SI VOUS DEVEZ CONTESTER UN ORDRE D'EXPULSION:

- Vous avez le droit à une audience pour contester un ordre d'expulsion, sauf si vous renoncez à ce droit en signant un document appelé « ordonnance d'expulsion convenue » (Stipulated Removal Order) ou en choisissant un départ volontaire.
- Vous avez le droit à un.e avocat.e, mais pas gratuitement. Demandez une liste d'avocat.e.s offrant des services gratuits ou à faible coût. Si vous n'avez pas d'avocat.e, demandez au tribunal un délai pour en trouver un.e.

SI DES AGENT.E.S DE L'ICE VIENNENT VERS VOUS SUR VOTRE LIEU DE TRAVAIL:

- Restez calme et ne tentez pas de fuir.
- Demandez si vous êtes libre de partir ou de retourner au travail. Si la réponse est oui, dites-leur que vous ne leur parlerez pas et reprenez votre travail ou quittez les lieux calmement.
- Vous avez le droit de garder le silence. Vous n'êtes obligé.e de répondre à aucune question, que ce soit sur votre citoyenneté, vos papiers ou votre lieu de naissance. Si vous souhaitez garder le silence, dites « Je fais valoir mon droit de garder le silence ». Répétez-le au besoin.
- Si vous possédez des documents d'immigration valides, vous devez les présenter lorsqu'on vous les demande. Vous ne devez jamais mentir ni présenter de faux documents.
- Si les agents vous ordonnent de vous regrouper avec d'autres selon votre statut d'immigration, vous avez le droit de rester où vous êtes ou de vous déplacer vers un lieu sûr. Vous pouvez informer les agent.e.s que vous faites valoir votre droit de garder le silence. S'ils/Si elles vous forcent à bouger, ne résistez pas.
- Si les agent.e.s demandent à procéder à une fouille de votre personne, de vos effets personnels (comme votre téléphone portable ou votre sac à dos), ou de votre espace de travail, vous avez le droit de refuser en disant : « Non, je ne consens pas à une fouille ». S'ils/Si elles tentent de fouiller vos effets personnels sans votre permission, ne résistez pas.

KNOW YOUR RIGHTS WHEN INTERACTING WITH ICE

WHEN ICE IS AT YOUR HOME:

- **Stay calm and do not run away.**
- **Do not open the door.** Ask if the officers have a warrant signed by a judge.
 - If they say yes, ask to see the judge's signature. (An "administrative warrant of removal," or ICE warrant, does not give ICE authority to go inside.)
 - If ICE does not have a warrant signed by a judge, say, "I do not give you permission to enter."
- If ICE enters by force, do not interfere or resist.
- If it is safe to do so, **take notes about officers' names, badge numbers, what they take, or who they arrest. You have the right to record officers** as long as you don't interfere with their activity.

REDUCE YOUR RISK: Stay calm. Do not run, resist, or obstruct officers. Do not lie or give false documents. Keep your hands visible.

WHEN ASKED ABOUT YOUR IMMIGRATION STATUS:

- **You have the right to remain silent and do not have to answer questions.** Anything you say can be used against you in court.
- If you are not a U.S. citizen and immigration agents request papers, you must show them if you have them with you.
- **If an immigration agent asks if they can search you, you have the right to say no.** They may only search with your consent or probable cause. If they try to search you without your permission, do not resist.
- **If you're over 18, carry your papers with you at all times.** If you don't have them, tell the officer you want to remain silent, or you want to consult a lawyer before answering questions.

IF YOU'RE DETAINED WHILE YOUR CASE IS UNDERWAY:

- **You have the right to call a lawyer or your family if you are detained,** and you have the right to be visited by a lawyer.
- **You have the right to have your attorney with you at any hearing** before an immigration judge.

IF ICE ARRESTS YOU:

- **Say you wish to remain silent and ask for a lawyer.** You do not have to answer questions about where you were born, citizenship, or how you entered the country.
- You have the right to contact your consulate or have ICE inform them of your detention.
- **You have the right to consult with a lawyer,** but do not have the right to a free government-appointed lawyer if you cannot afford one. You may ask for a list of free or low-cost alternatives.

IF YOU NEED TO CHALLENGE A DEPORTATION ORDER:

- **You have the right to a hearing to challenge a deportation order,** unless you waive your right to a hearing by signing something called a "Stipulated Removal Order," or take "voluntary departure."
- **You have the right to an attorney, but not a free one.** Ask for list of free or low-cost lawyers. If you have no lawyer, ask the court to allow time to find one.

IF ICE APPROACHES YOU AT WORK:

- **Stay calm and do not run.**
- Ask if you are free to leave or go back to work. If yes, tell them you will not speak to them and resume working or calmly leave.
- **You have the right to remain silent.** You do not have to answer any questions, such as if you are a citizen, have documents, or where you were born. **If you wish to remain silent, say "I'm asserting my right to remain silent." Repeat as needed.**
- If you have valid immigration papers, you should show them if asked. Never lie or provide fake papers.
- If officers tell you to line up with others based on your immigration status, you have the right to stay where you are or move to a safe place. You can tell officers you are invoking your right to remain silent. If forced to move, do not resist.
- If officers ask to search you, your property (like your cell phone or backpack), or your workspace, you have the right to say, "No, I do not consent to a search." If they attempt to search your belongings without your consent, do not resist.

